

Action n° 1.3 : Structurer et gérer les informations relatives aux EEE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1. Améliorer et structurer les connaissances sur les EEE

OBJECTIF DE LA SNEEE

Axe III – Objectif 7

CONTEXTE

Priorité 1

Beaucoup de structures travaillent actuellement sur les EEE en Nouvelle-Aquitaine, ou collectent des données opportunistes. Le grand public est également susceptible d'observer la présence d'EEE. Ces informations sont dispersées et parfois difficiles d'accès. Or, une bonne connaissance de la répartition des EEE dans le but de développer des stratégies de veille et de lutte adaptées passe nécessairement par une centralisation de l'information et des données qui doivent également être accessibles au plus grand nombre.

La remontée de données fiables est indispensable. Elles doivent donc systématiquement faire l'objet d'une validation scientifique. Celle-ci est organisée au sein des plateformes du SINP régional.

Les pôles faune et flore-fonge-habitat du SINP ont déjà structuré les données d'observations et établi des référentiels espèces (notamment sur les EEE) au sein de deux plateformes (OBV Nouvelle-Aquitaine et Observatoire FAUNA). Ces plateformes ont pour objet de structurer et de partager la connaissance naturaliste pour apporter un appui aux politiques publiques et informer le public en Nouvelle-Aquitaine. Leur implication dans cette action de la stratégie régionale relative aux EEE apparaît donc comme incontournable pour gérer les données liées aux EEE, en lien avec les plateformes de diffusion de valorisation de la connaissance.

Au-delà des données d'observation, les informations sur les EEE concernent également leur origine, leur écologie, leurs voies d'introduction, leur statut reproducteur et leur mode de reproduction et de propagation, etc.

Il s'agit de rendre opérationnelle l'interconnexion entre les plateformes SINP et le portail régional de ressources EEE (action 7.1) pour valoriser et diffuser les informations liées aux EEE. Celles-ci doivent permettre par ailleurs de renseigner des bilans relatifs aux EEE et de répondre aux rapports européens.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Définir avec les acteurs concernés, notamment au sein du REEENA, les besoins en termes de bancarisation et de partage des informations.
- Le cas échéant, adapter les outils existants de façon à y répondre.
- Garantir l'interopérabilité des plateformes du SINP régional avec le portail régional de ressources EEE en Nouvelle-Aquitaine afin de faciliter la valorisation des données et la mise à disposition des informations.
- Sensibiliser les acteurs, les producteurs de données (État, Collectivités, associations, structures privées) et le grand public à la nécessité de la centralisation des connaissances dans le SINP et de leur mise à disposition du plus grand nombre.

INDICATEURS

Mise en œuvre

- Document listant les besoins en descripteurs sur les EEE à intégrer dans le SINP régional
- Document décrivant l'articulation et la répartition des informations entre les plateformes SINP et le portail régional de Ressources EEE validé

Réalisation

- Interopérabilité effective entre les plateformes régionales SINP et le portail régional de ressources EEE

Résultats

- Nombre de données sur les EEE, et par catégorie de producteurs, entrées annuellement dans le SINP régional
- Nombre de structures ayant fait remonter des données



Stations de jussies sur la Vienne
© A. Ribreau

PILOTES DE L'ACTION

CBNSA, FAUNA, ARB NA

PARTENAIRES POTENTIELS

Services de l'État, OFB, collectivités, opérateurs de terrain, experts scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels